

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ADOpte le règlement du cimetière communal annexé à la présente,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le **20/07/2016**, et de la publication ou notification le **25/07/2016**...

Le Maire,
Aimé LICHTENBERGER



Pour extrait conforme :

Le Maire

LICHTENBERGER Aimé

